MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de l'action administrative et des moyens

Service de l'action
administrative
et des moyens
Sous-direction des achats
Bureau de la stratégie
et de l'ingénierie
des achats
SAAM B1

61-65 rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

REPONSES DU MINISTERE AUX QUESTIONS POSEES PAR LES CANDIDATS (1)

PROCEDURE N° : MEN-AOO-26033

OBJET : Fourniture de matériels audiovisuels et exécution de prestations associées
Lot 1 : Intégration audiovisuelle de salles
Lot 2 : Fourniture de matériel audiovisuel

Paris, le 12 novembre 2026

Si certaines questions posées par les candidats ne trouvent pas de réponse dans ce document :
- soit le ministère considère que la réponse se trouve dans les cahiers des charges ;
- soit le ministère n'est pas en mesure de fournir une réponse à ce stade de la consultation ;
- soit il est attendu des candidats qu'ils proposent la solution qu'ils jugent la plus pertinente.

○ CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) ET SES ANNEXES

Question n° 1 :

« Pour chacune des salles de l'annexe 2 du CCAP, pouvez-vous communiquer l'équipement audiovisuel existant (marques et modèles, notamment des systèmes de contrôle, consoles audio et systèmes de conférence) et indiquer s'il est à conserver, à redéployer ou à remplacer ? Une homogénéité avec ce parc est-elle attendue ? »

Réponse :

Sur l'ensemble des salles des ministères, le matériel fonctionnel est à conserver. Il n'y a pas d'obligation d'homogénéité du parc, mais une exigence de conformité et de cohérence du mode de fonctionnement en fonction de l'usage de la salle.
À titre d'exemple, matériel présent dans une des salles événementielles (liste non exhaustive) :

- Console Wave LV1
- 40 conférenciers Sennheiser
- 6 lumières pilotées avec une console DMX
- 2 centrales de conférenciers
- 4 récepteurs HF Sennheiser
- 4 micros HF
- 2 amplificateurs D&B
- 1 enregistreur Denon
- Blackmagic Video Hub 16x16
- 2 écrans de contrôle Blackmagic 5 pouces
- 2 boîtiers presse
- Chargeur de batterie pour les conférenciers
- 5 écrans Samsung / 2 écrans Sony
- 6 enceintes

Question n° 2 :

« Pour le site Pascal à Gentilly (11 espaces) : le bâtiment est-il neuf ou en travaux, quel est le calendrier prévisionnel des commandes, quels sites ou salles parisiens sont regroupés, et quel matériel existant est prévu pour y être redéployé ? Les plans et les coordonnées de la maîtrise d'œuvre peuvent-ils être communiqués ? »

Réponse :

Le site de Gentilly est un bâtiment neuf, actuellement en travaux. Le ministère dispose de très peu de visibilité sur le calendrier prévisionnel. Environ 5 espaces seront à réaliser au mois de mai 2027.
À titre d'exemple, matériel réutilisable sur le site de Gentilly :

- 6 écrans (4 téléviseurs TCL et 2 téléviseurs Panasonic)
- Un rack comprenant une centrale de conférenciers, 1 console Soundcraft Ui24R, 1 distributeur vidéo Extron (matrice vidéo 8x8), 1 boîtier de commande de vidéoprojecteur et 4 récepteurs pour micros HF
- 40 conférenciers Bosch CCS 1000 D
- 4 micros HF
- 1 amplificateur Ecler

- **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) ET SES ANNEXES**

Question n° 3 :

« Les diverses liaisons LAN sont-elles à créer ou déjà existantes, et qui les fournit ? »

Réponse :

Les liaisons LAN seront créées lors des travaux en cours. Elles sont donc fournies par le ministère.

Question n° 4 :

« Quelle(s) plateforme(s) de visioconférence doivent être supportées (Teams, Zoom, Webex, Webconférence de l'État…) ? Un système de visioconférence intégré à la salle est-il attendu, en plus du fonctionnement « apportez votre PC » par USB représenté au synoptique ? »

Réponse :

Non, aucun autre système de visioconférence n'est à prévoir en complément du fonctionnement « apportez votre PC » par USB.

Question n° 5 :

« La diffusion en ligne 100 V (enceintes passives mono 30 W) est-elle exigée pour tous les espaces ? Des systèmes basse impédance ou actifs, adaptés aux amphithéâtres et auditoriums (jusqu'à 350 places), sont-ils acceptés ? »

Réponse :

Non, cela n'est pas exigé pour toutes les salles. Les installations dépendent du type de salle et de sa taille.

Question n° 6 :

« Pour l'accessibilité des personnes malentendantes, quelle solution est attendue : boucle à induction magnétique (BPU) ou diffusion Wi-Fi sur smartphone (CCTP) ? L'usage du Wi-Fi est-il autorisé sur les sites ? Le CCTP et le BPU se contredisent (Wi-Fi contre boucle magnétique). »

Réponse :

Aucune solution particulière n'est imposée. Il appartient au candidat de proposer la solution qu'il juge la plus pertinente, compte tenu des technologies existantes.

Question n° 7 :

« Le CCTP demande la remise des fichiers de programmation « modifiables par le ministère ». La remise des fichiers sources est-elle suffisante ? »

Réponse :

Oui, la remise des fichiers sources est suffisante.

- **REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC) ET SES ANNEXES**

Question n° 8 :

« Des plans des salles et une visite des principaux espaces sont-ils possibles avant la remise des offres ? »

Réponse :

Il n’y a pas de visite des espaces avant la remise des offres.